

BUCY LE LONG



Prochain changement d'heure :
DIMANCHE 26 MARS 2023

Passage à l'heure d'été
À 2 h, il sera 3 h
Nous perdrons une heure de sommeil.

A PREVOIR en avril...

- 09/04 : **PÂQUES - CHASSE AUX ŒUFS**
organisée par le CAB.
- 16/04 : **BROCANTE DU FCBL** -
Renseignements 06 81 00 46 80.

LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez l'équipe 2023,
inscrivez-vous sur
snu.gouv.fr



Vous avez entre 16 et 27 ans en 2023 ?
Venez vivre une expérience unique pour vous développer,
vous découvrir et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2023 !

POURQUOI SE LANCER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble

LES 3 ÉTAPES DU SNU

- 1 **Séjour de cohésion :**
- 2 semaines
- Dans un autre département

Chaque volontaire peut choisir parmi les différents séjours proposés,
en fonction de sa zone de congés scolaires :

Séjour février	Séjour avril	Séjour juin	Séjour juillet
• Zone C : du 19/02/2023 au 03/03/2023	• Zone A : du 09/04/2023 au 21/04/2023 • Zone B : du 16/04/2023 au 28/04/2023	• Toutes zones du 11/06/2023 au 23/06/2023	• Toutes zones du 04/07/2023 au 16/07/2023

- 2 **Mission d'intérêt général :**
- 84 heures minimum à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- Près de chez vous
- 3 **Engagement volontaire (facultatif) :**
- 3 mois ou plus
- Partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans



SAMEDI 11 MARS 2023

SALLE POLYVALENTE
place de la mairie à BUCY LE LONG



A PARTIR DE 20H30
OUVERTURE DES PORTES A 19H00
SANS RESERVATION (150 PLACES DISPONIBLES)



SPECIAL BONS D'ACHATS
CARTES CADEAUX
300 €, 150 €, 100 €, 50 €, 30 €, 15 €



BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements par mail bucy.en.fete.cab@gmail.com



Le réseau
de transport
d'électricité

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de végétation
vont être réalisés pour l'entretien des lignes électriques sur la commune de :
BUCY-LE-LONG du 1/02/2023 au 31/12/2023.

L'exécution de ces travaux a été confiée par

RTE (Réseau de Transport d'Électricité)

à l'entreprise **FREON** Siège : 02.33.84.14.10 - Chargé d'affaires : Mr J.N
TOURNIER - 06.10.58.25.23.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour
tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les
intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

FREON

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local
de RTE qui assure le contrôle des travaux :

**Centre Maintenance Lille
GMR Champagne-Ardenne**
Impasse de la Chaufferie - BP 246
51059 REIMS Cedex

L.REVOLTE : 07 86 71 47 09

Ou

Service Relations Tiers : 03 26 05 53 30

ENVIRONNEMENT



#hdfpropres

Ensemble,
nettoyons notre région !

BUCY PROPRE

Dimanche 19 Mars

de 9h à 12h.

Comme chaque année, la Commission « Environnement -
Développement durable » organise une matinée
nettoyage de nos chemins et lavoirs. Enfants et adultes
sont les bienvenus.
RDV à partir de 8h30 salle paroissiale.

VENEZ NOMBREUX !



DECHETS VERTS : Reprise
mardi 21 mars de 8h à 12h et
de 13h30 à 16h à l'atelier
municipal.

PIERRES ET MEMOIRE

Reprise des activités le
Samedi 11 mars 2023 à 14h
Nettoyage de l'escalier des
Envermonts



Rendez-vous au Parking des cimetières.

Repas des Anciens

Dimanche 26 mars 2023
A partir de 12 h30
A la salle polyvalente

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Si vous avez l'âge requis et que vous n'avez pas reçu
votre invitation, Merci de vous faire connaître en
mairie.

MÉDIATHÈQUE

CAFÉ LITTÉRAIRE

Samedi 11/03 de
10h à 12h.

Vous aimez les livres,
le ciné musique ou les
arts, venez partager
vos coups de cœur
autour d'un café dans
un cadre convivial.



Activités gratuites - Pour tous renseignements et inscriptions aux activités et animations
proposées par la médiathèque : **09 67 41 04 93**

BEBES LECTEURS

Vendredi 17/03 de
9h15 à 10h - pour les
enfants de 6 mois à 3
ans accompagnés -

Animation gratuite sur
inscription préalable



MISSION POTAGER

du 20/02 au 25/03

Exposition ludique et colorée à la
découverte des fruits et des légumes



ATELIER CUISINE

Jeudi 09 Mars

à 18h à la Médiathèque
Cuisiner au Cidre et à la Bière
Avec modération, Bien sûr !



Inscription obligatoire sur cuisinebucy02@gmail.com

PERMANENCES

- ◆ **PERMANENCE DES ÉLUS** : Tous les samedis entre 10h et 12h - Sans rendez-vous.
- ◆ **ASSISTANTE SOCIALE** : UTAS au 03 23 76 30 24.
- ◆ **SOLIHA** : à la Maison des Associations de Vailly sur Aisne sur Rendez-Vous préalable
 - Jeudi 09/03 de 15h30 à 16h30
 - Jeudi 23/03 de 14h à 15h.
- ◆ **Armée** : Les Mercredis 08 et 22/03 à la Mission Locale de Soissons, ainsi qu'à Pôle Emploi le 23/03
- ◆ **FRANCE VICTIME 02** : 03 23 20 65 61 ou contact@francevictime02.fr
- ◆ **CONCILIATEUR DE JUSTICE** :
 - VAILLY/AISNE : Maison des services, 1^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 15 h
 - BRAINE : Maison des services, 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h.*Pour tout renseignement, contacter la mairie concernée.*

Etablissement France Services
À VAILLY Sur AISNE
10 bis Place Herriot



CONSEILLER NUMÉRIQUE :

M. Vincent WITCZAK vous propose aide et conseils pour tout ce qui concerne les démarches numériques auxquelles vous pouvez être confrontés.

Grâce aux différents partenariats mis en place, il peut vous aider :

- à constituer vos inscriptions en ligne sur ANTS (Carte d'identité, Passeport, Permis, Carte grise), vous accompagner dans vos démarches auprès de la CAF, de Pôle-Emploi, de la Mission Locale, etc..., dans l'élaboration de vos demandes de retraite, de retraite complémentaire, de reversion
- à rédiger un CV sur-mesure, créer des flyers, des affichettes ou des cartes de visite
- Intervenir au cours d'atelier sur la cybersécurité
- Donner des cours d'informatique individuels ou collectifs en fonction des besoins de chacun
- Et même parfois nettoyer et rajeunir vos appareils ordinateurs, tablettes, smartphone.

Pour tout renseignement : 03 23 54 70 72

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CCVA

à la Médiathèque

Rencontre mensuelle : Jeudi 16/03 à 9h30 dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

Atelier d'éveil : Jeudi 23/03 à 9h30 sur le thème « Pop ».

MISSION LOCALE

**Vous avez entre 16 et 25 ans,
Vous êtes sans emploi et / ou déscolarisé,**

la Mission Locale peut vous aider en mettant en place avec vous un parcours vers l'emploi (recherche d'emploi, formations, mises en situation, alternances, apprentissages, professionnalisation, allocation, etc...)

N'hésitez pas à contacter les conseillers de la Mission Locale du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (Vendredi 16h)

18 Rue Richebourg à SOISSONS

Tél. 03 23 74 51 14

www.missionlocalesoissons.fr

PERMANENCE DU DEPUTE

Vendredi 17 Mars 2023

de 13h30 à 15h en Mairie

En cas de nécessité ou d'urgence, vous pouvez joindre M. Jocelyn DESSIGNY ou ses collaborateurs au :

06 63 39 50 90

Permanence de Villers-Cotterêts : 03 60 69 00 81

REGLEMENTATION

DECLARATIONS OBLIGATOIRES

DETENTION DE VOLAILLES : Dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'influenza aviaire, tout détenteur de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur doit procéder à leur déclaration.

Procédure : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier>

- Renseignez en ligne le formulaire électronique Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire

DETENTION DE RUCHES : Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Procédure : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier>

- Le formulaire de déclaration de ruches a changé et la version en vigueur est le Cerfa N° 13995*05.
- L'adresse pour l'envoi de votre Cerfa papier a changé. Il sera à renvoyer à la nouvelle adresse suivante :
SMSI / DGAL
45 RUE ARSENE LACARRIERE LATOUR
15220 SAINT-MAMET

AUTRES DECLARATIONS...

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN : Ces chenilles à tête noire, aux longues soies sur les côtés peuvent mesurer jusqu'à 4 cm en fin de développement. Elles forment de gros nids soyeux principalement sur les pins, parfois sur les cèdres et autres conifères qui prennent la forme de grands tissages blancs.

Très urticantes, **les chenilles et leurs nids** peuvent avoir des conséquences sanitaires sur l'homme et les animaux domestiques. Quand elles se sentent menacées, elles projettent de microscopiques poils urticants qui s'envolent avec le vent provoquant chez l'Homme démangeaisons, réactions allergiques, lésions oculaires, et/ou troubles respiratoires.

Il est recommandé de faire appel à une **société spécialisée pour s'en débarrasser**. La présence de chenilles urticantes et leurs conséquences doivent être signalées :

Procédure : <https://chenille-risque.info/ou-se-trouvent-les-chenilles-proceSSIONNAIRES-en-france>

Conseil : accompagnez votre signalement d'une photo.

Plus de renseignements et de conseils sur : <https://fredon.fr/hauts-de-france>

FRELON ASIATIQUE : Cet insecte, arrivé en France en 2004, appartient à une espèce très invasive, présentant un risque réel pour l'apiculture et la biodiversité. Ses pattes sont bicolores, noires près du thorax et jaunes à l'extrémité, le thorax est noir et velu, l'abdomen comporte un gros anneau orangé et la tête est noire.

Il est fortement déconseillé de tuer un frelon asiatique car s'il se sent menacé il sécrète une odeur alertant ses congénères qui viendront vous attaquer.

Si vous découvrez un nid :

1. contacter un des apiculteurs « *diagnostiqueur frelon asiatique* » (liste disponible sur www.abeille-aisne.fr)
2. l'apiculteur agréé vient constater qu'il s'agit bien d'un essaim de frelons asiatiques et informe le SDIS 02 (Pompiers) qui intervient gratuitement dans ce cas.